

De la gare de Versailles-Chantiers à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain

(27, 5 km)

De la gare de Versailles-Chantiers à l'accès à la gare de Saint-Cyr

Balisage blanc-rouge

9 km – 2h15

CARTE IGN 2214 ET

Gare de Versailles-Chantiers (trains pour Paris-Invalides (RER C), Paris-Montparnasse, Massy-Palaiseau (RER C), la Défense, Rambouillet et Plaisir-Grignon) (zone 4)

S'engager à gauche dans la rue des Etats-Généraux ; tourner à gauche aux premiers feux dans la rue de Noailles. Continuer par la rue Edouard-Chartron jusqu'à la maison forestière au pied du plateau Saint-Martin. Grimper à gauche par un escalier. En haut tourner à gauche, puis plus loin à droite et descendre jusqu'à la D 938. Passer sous le pont, tourner à droite et arriver à la maison forestière du Cerf-Volant où l'on retrouve le GR® 22 (itinéraire de Paris au mont Saint-Michel).

Suivre le GR® 22 qui emprunte en oblique à gauche la route des Fonds (allée cavalière).

Au premier carrefour, emprunter à gauche la route de Sébaque sur 1 km. Au point où elle devient une large allée, la quitter pour s'engager à gauche dans un petit chemin serpentant. A un mur, tourner à droite et continuer jusqu'à une clôture pour atteindre le carrefour dénommé Porte-de-Sébaque.

Prendre à droite le long d'un mur en ruine puis obliquer à gauche à 50 m. Descendre fortement par un sentier à travers le bois de la Couronne. Emprunter à droite la petite route menant à l'étang de la Geneste où l'on retrouve le GR® 11, venant de Paris en remontant la vallée de la Bièvre (voir le topo-guide® « La vallée de la Bièvre à pied »)

Continuer tout droit, la route s'élargit. A un carrefour, prendre en face, un sentier qui emprunte ensuite un tunnel sous la D 91 pour atteindre le parking du centre nautique des sources de la Bièvre.

Continuer en face jusqu'à l'étang du Val-d'Or.

Suivre la rive gauche de l'étang du Val-d'Or, puis, peu avant son extrémité, monter à gauche. Couper la route de ceinture pour entrer dans le bois puis revenir la côtoyer sur 100 m. Le chemin oblique à gauche en montant, coupe une allée pour redescendre à droite vers l'étang du Moulin-à-Renard. Traverser la vallée.

Tourner à gauche pour longer la rive droite de l'étang jusqu'au ruisseau.

Remonter le ravin de Bouviers par la route de la Fontaine. Longer et franchir la voie routière pour entrer dans le bois Robert.

► **Accès à la gare de Saint-Cyr** (trains pour Paris-Invalides (RER C), Paris-Montparnasse, la Défense, Rambouillet et Plaisir-Grignon) (zone 5)

1 km - 15 mn

De la gare au GR® 11: En sortant de la gare, tourner à gauche pour passer sous les voies et suivre la route qui coupe la N 286. A l'orée du bois, on trouve le GR® 11.

De l'accès à la gare de Saint-Cyr au Haut-Fontenay

Balisage blanc-rouge

3,5 km – 55 mn

CARTE IGN 2214 ET

Tourner à gauche et 250 m plus loin, obliquer à droite dans une allée. Tourner à droite vers les premières maisons de Saint-Cyr. Par un petit escalier face au stade, rejoindre la D 127, la suivre à droite jusqu'au rond-point. Utiliser le passage piétons et emprunter à gauche la route sur 250 m. Peu après le premier pont ferroviaire, s'engager à droite dans un passage. Utiliser à gauche la rue du Pont-de-Dreux pour franchir un deuxième pont. Traverser la D 10.

Tourner à droite pour entrer dans le bois Gazé. Le traverser par une large allée. Atteindre la table d'orientation du parc de Saint-Cyr (*panorama sur la forêt de Marly*). S'engager dans une autre allée, descendre à droite vers le Terrier-Blanc. Franchir l'A 12 par une passerelle. Remonter dans le bois à gauche puis obliquer à droite dans la même direction que la voie ferrée. Franchir les murs en ruine d'une ancienne propriété pour déboucher dans un chemin creux.

► Hors GR® : gare de Fontenay-le-Fleury (ligne Paris-Montparnasse à Plaisir-Grignon) (zone 5)

200 m - 5 mn

De la gare au GR® 11: De la gare, emprunter le souterrain sous les voies et continuer par la rampe qui s'élève et rentre dans le bois. Au début de l'avenue Santos Dumont, on rejoint le GR® 11.

Du Haut-Fontenay à Plaisir

Balisage blanc-rouge

8 km – 2h

CARTE IGN 2214 ET

S'engager presque en face dans une allée interdite aux véhicules, couper la route de Bois-d'Arcy à Fontenay et pénétrer dans la forêt domaniale de Bois-d'Arcy. Contourner une ancienne batterie (*derrière elle, une batterie plus récente renferme le Centre National de la Cinématographie pour la conservation des films*).

Le sentier se rapproche de la voie ferrée, puis continue à flanc de pente, passe sur un talus.

1 km plus loin, monter à gauche en surplomb d'un ancien chemin creux en s'écartant de la voie ferrée ; à un carrefour, suivre à droite une allée sur 400 m puis obliquer à droite.

En bas de la descente, remonter par le premier chemin à gauche. A l'orée du bois, emprunter à droite la route des Clayes à Bois-d'Arcy qui passe au carrefour des Trois-Frères. Longer un mur, dépasser une étoile d'allées forestières, puis obliquer légèrement à gauche pour suivre sur 1,4 km une allée rectiligne. Au bout de l'allée, au bois de la Cranne, quitter le plateau en descendant par un chemin à droite, jusqu'à la D 30. Emprunter, à droite, la D 30, en suivant la piste cyclable. Passer sur un pont, puis prendre sur la droite un passage (quelques marches) qui mène dans un lotissement. S'engager, en face, dans la rue André-Breton, tourner à droite dans la rue Robert-Desnos, puis encore à droite dans la rue Brétéchelle qui passe sous la D 30, où nous sommes passés précédemment. Continuer celle-ci le long du mur du château (17^e siècle) (*il est possible de passer par le parc du château*). Par la rue Emile-Zola, rejoindre la place de l'église de Plaisir.

► Accès à la gare de Plaisir-Grignon (trains pour Paris-Montparnasse, Dreux et Mantes) (zone 5)

2 km - 30 mn

De la gare au GR® 11 : Emprunter successivement les rues Abel-Guyet à droite, de la Gare à gauche, Marcel-Decarris à droite, le chemin de Thiverval à gauche puis la rue Mansart, du Poitou, la rue Marc-Laurent à droite et de la République à gauche.

De Plaisir à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain

Balisage blanc-rouge

7 km – 1h 45

CARTE IGN 2214 ET

Tourner à gauche dans la rue Jean-Jacques-Rousseau, puis à droite dans la rue Lavisse. Traverser une rue et, peu après prendre à gauche pour monter dans le bois de Sainte-Apoline.

Tourner à droite, passer sous les lignes électriques. 200 m plus loin, se diriger à droite et monter en droite ligne.

S'engager à gauche dans la route forestière de Villancy ; 800 m plus loin, tourner à gauche dans une allée et remonter au nord-ouest pour atteindre la D 134.

Prendre à droite l'avenue de la République sur 250 m. Tourner à gauche dans le chemin Pierreux puis le chemin de Bricassard. Monter à droite par la D 15 pour atteindre l'entrée de Neauphle-le-Château.

Descendre par la D 11 sur 80 m et prendre le premier chemin empierré (rue des Deux-Neauphle) à droite le long du cimetière. Traverser une route, passer sous le pont et longer à droite la voie ferrée pour atteindre la **gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain** (ligne Paris-Montparnasse à Dreux) (zone 5).

Des randonnées plus courtes sont possibles :

-  de la gare de Versailles-Chantiers à la gare de Saint-Cyr : 10 km
-  de la gare de Versailles-Chantiers à la gare de Fontenay-le-Fleury : 13 km
-  de la gare de Versailles-Chantiers à la gare de Plaisir-Grignon : 22,5 km
-  de la gare de Saint-Cyr à la gare de Fontenay-le-Fleury : 5 km
-  de la gare de Saint-Cyr à la gare de Plaisir-Grignon : 14,5 km
-  de la gare de Saint-Cyr à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 19,5 km
-  de la gare de Fontenay-le-Fleury à la gare de Plaisir-Grignon : 10,5 km
-  de la gare de Fontenay-le-Fleury à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 15,5 km
-  de la gare de Plaisir-Grignon à la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain : 9 km

A suivre :

N° 02 - De la gare de Villiers-Neauphle-Pontchartrain à la gare d'Orgerus-Behoust (22 km)